VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

PRISE DE SANG

Par Profil supprimé Postée le 18/05/2019 05:12

Bonjour,

Jai 17 ans et je voudrais qu'on m'éclaire sur un point.
Je dois faire une prise de sang dans 4jours. Cest une prise de sang de routine car jai été malade.
Je voulais savoir si on allait regarder le thc dans mon sang, si ma mere n'a pas demandé à voir.
Et si jamais ils ne le mettent pas dans le compte rendu mais qu'ils en trouvent, vont ils le dire a ma mere ?

Merci d'avance pour vos reponses,
Bonne journee a tous !

Mise en ligne le 21/05/2019

Bonjour,

Lors d'un examen biologique tel qu'une prise de sang, on ne trouve que ce que l'on cherche. En l'occurrence, si la recherche de THC n'apparait pas sur la prescription du médecin, il n'y a aucune raison pour que le laboratoire le recherche et que donc cela soit mentionné dans un compte rendu écrit ou oral.

A titre d'informations, nous vous joignons une fiche complète sur le cannabis.

Si d'autres questions se posent quant à vos consommations, n'hésitez pas bien sûr à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis